

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour pouvoir voter aux élections présidentielles, il faut être inscrit sur les listes électorales.

Vous avez jusqu'au 4 mars pour vous effectuer les démarches administratives. Pour cela il suffit de vous présenter en mairie muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Vous pouvez également vous inscrire en ligne sur le site www.service-public.fr.
Date des prochaines élections : Présidentielles les 10 et 24 avril 2022, législatives les 12 et 19 juin 2022.

TAXE DE SEJOUR

Principes et généralités sur la taxe de séjour intercommunale

La taxe de séjour existe en France depuis 1910. Elle est instituée sur un territoire pour favoriser son développement touristique.

Belfort Communauté d'Agglomération a décidé d'instaurer la taxe de séjour intercommunale. Elle s'appliquera à partir du 1er janvier 2022.

· Quels sont les hébergements concernés par la taxe de séjour

Hôtels, meublés de tourisme, chambres d'hôtes... Avant le lancement de ces activités, les propriétaires se rendront en mairie pour déclarer l'hébergement grâce aux formulaires Cerfa.

· Qui paie la taxe de séjour

Cette taxe n'est pas un nouvel impôt mais une redevance payée uniquement par **les touristes** (les personnes hébergées à titre onéreux) afin de favoriser les actions d'accueil, de promotion et de valorisation du tourisme pour l'ensemble du territoire. La taxe de séjour n'est pas assujettie à la TVA.

· Qui la collecte?

La taxe de séjour est obligatoire et est collectée par l'ensemble des hébergements marchands sans exception. Les hébergeurs ont un rôle d'intermédiaire dans le cadre du recouvrement de cette taxe qu'ils doivent obligatoirement assurer. Le montant de la taxe de séjour dépend de la catégorie de l'hébergement touristique et de son classement. Les particuliers (loueurs non professionnels) qui louent à titre onéreux tout ou partie de leur habitation personnelle doivent également collecter la taxe de séjour.

· Comment déclarer et reverser la taxe de séjour

L'hébergeur doit la percevoir tout au long de l'année. Le reversement de cette taxe auprès de Grand Belfort Communauté d'Agglomération s'effectue semestriellement. Les hébergeurs doivent se rendre sur la plateforme 3Douest pour effectuer une déclaration mensuelle.

L'accès à cet outil est gratuit.



MORVI'LIGHT

Adresse mail de la Mairie : contact@morvillars.fr

N° 96

Janvier/février 2022

Chers citoyens, les conditions sanitaires dues à la pandémie ont empêché à notre grand regret l'organisation des traditionnels vœux du Maire. Toutefois, les projets pour l'année 2022 ont été relatés dans l'article de l'Est Républicain du 25 janvier. Un bulletin municipal est en cours d'élaboration pour parfaire votre information.

Dans l'attente, les adjoints, les élus et le personnel municipal se joignent à moi pour vous présenter leurs meilleurs vœux 2022.

Prenez soin de vous !

Françoise RAVEY
Maire



AMÉNAGEMENT DE LA RUE DU PARC

Comme annoncé dans l'article de l'Est Républicain du 25 janvier, les travaux d'aménagement de la rue du Parc vont bientôt commencer.

Nous vous remercions pour votre compréhension quant à la gêne occasionnée.



Horaires d'accueil de la Mairie et de l'Agence Postale Communale

LUNDI : 14h à 17h

MARDI : 9h à 12h - 14h à 17h

MERCREDI : 9h à 12h

JEUDI : 9h à 12h - 14h à 17h

VENDREDI : 9h à 12h - 14h à 17h

SAMEDI : 9h à 11h

NOUVEAUX COMMERCES

Tea Time & Snack
Chez Lili Rose



Ouvert en décembre 2021, Tea Time and Snack, tenue par Mme Lydie LOPEZ, se veut un endroit chaleureux et convivial où tout le monde, petits et grands pourront se détendre en dégustant des boissons chaudes et froides mais aussi des pâtisseries faites maison, ainsi que du snacking.

Des propositions de menus sont également à votre disposition.

Pensez à réserver vos plats en téléphonant au 03.84.21.68.28

Egalement ouvert en décembre 2021, le Kebab pizzeria du village tenu par M. Christophe ISCAN vous propose des pizzas, des tacos, des sandwichs et divers plats.

Ouvert tous les jours, sur place ou à emporter

8 rue Charles de Gaulle

Tel : 03 84 23 55 96



FOOD TRUCKS



La cabane gourmande vous propose toujours ses pizzas et burgers faits maison.

Retrouvez la tous les lundis de 17h30 à 21h30 sur le parking en face du tabac/

Depuis le 11 janvier 2022, retrouvez « AU P'TIT CREUX » tous les mardis des semaines paires sur le parking en face du tabac/presse.

N'hésitez pas à découvrir leurs pizzas !



VENTE DE FLEURS POUR LA SAINT VALENTIN



Fleuriste de proximité

Spécial St Valentin !

Le dimanche 13/02 de 7h30 à 13h :
devant la boulangerie de Morvillars



Le lundi 14/02 de 8h00 à 16h : en face
du bureau de tabac de Morvillars

Contact : 07 48 10 41 30

MORVILLARS ACCUEILLE UN NOUVEAU MÉDECIN

C'est chose faite ! Nous sommes très fiers de vous annoncer l'arrivée d'un 3ème médecin au cabinet médical du château

Le Dr Cédric SALOMON vient renforcer l'équipe médicale en place composée du Dr Hordas-Weltzer et du Dr Gabrieli.

Les consultations peuvent être prises sur Doctolib.fr ou par téléphone au **03.84.23.57.00**.

Nous lui souhaitons la bienvenue à Morvillars !



VACCINATION

Depuis maintenant plusieurs semaines, la 5ème vague épidémique de la Covid-19 touche durement notre pays. La situation sanitaire de notre département continue de se dégrader fortement avec un taux d'incidence atteignant désormais près de 550 cas pour 100 000 habitants.

Le variant Omicron se diffuse à une vitesse fulgurante, avec un nombre de cas qui double tous les 2 à 3 jours. Il apparaît qu'une couverture vaccinale complète avec la dose de rappel protège bien contre les formes graves de la maladie : avec 2 doses, le vaccin semble efficace à 70% contre les formes graves d'Omicron, avec 3 doses, cette barrière de protection dépasse les 90%.

Les personnes non encore vaccinées peuvent réaliser leur première injection, si besoin en organisant une vaccination directement au domicile (plateforme nationale dédiée au 0 800 730 957).

Il est essentiel que les personnes déjà vaccinées réalisent leur dose de rappel (dès 4 mois après la dernière injection).

Il est toujours possible de prendre rendez-vous au centre de vaccination de Grandvillars 49 rue des Grands Champs, téléphone : 0 800 00 91 10.